



Recommandations pour le prélèvement des Reliquats Début Drainage

en complément des normes AFNOR

Date de prélèvement



Pour en savoir plus, via le site de la
Chambre d'agriculture des Hauts de France

- ✓ S'approcher le plus possible de la date réelle de début du drainage
 - ✓ Estimation des créneaux de début drainage pour déclencher les prélèvements à consulter sur le site des Chambres d'Agriculture Hauts de France (vont être étendues à d'autres zones de la région, courant 2024).
 - ✓ Surveiller les quantités de pluies nécessaires avant le début du drainage pour anticiper
- ✓ Fenêtre de prélèvement courte, en particulier si pluie abondante : 1 à 2 semaines
- ✓ Pas de prélèvements après le 15/12
- ✓ Si épandage de produits organiques, 1 mois minimum entre épandage et prélèvement RDD (sinon la valeur n'aura aucun sens)

- ✓ Prélèvements en cercle (rayon 10 à 20 m)
- ✓ Le point central du prélèvement peut être repéré par GPS, identifié par l'agriculteur ou l'animateur du réseau dès la fin de l'été
- ✓ Eviter les mouillères, bordures de champ, zones tassées, etc.
- ✓ Si c'est possible et dans le cas d'un suivi pluriannuel, réaliser une analyse de sol complémentaire (avec % cailloux) pour une meilleure analyse des résultats

Méthode d'échantillonnage

Nombre de prélèvements élémentaires par horizon

- ✓ 8 à 12 prélèvements élémentaires par horizon, avec fourchette haute pour les précédents plus riches en azote ou quand des produits organiques ont été épandus (plus d'un mois avant le prélèvement)
- ✓ Faire autant de prélèvements sur l'horizon le plus profond

- ✓ 90 centimètres, sauf si blocage mécanique (craie, cailloux, sécheresse)
- ✓ 3 horizons de 30 cm chacun (pas de variation selon la culture ou le type de sol)
- ✓ Si suivi ou interprétation plus fine, on pourra descendre plus profond

Profondeur de prélèvement et épaisseur des horizons